PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

DOSSIER DE PRESSE

Nantes, le 10 novembre 2021

SIGNATURE DE TROIS NOUVEAUX CONTRATS DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Cette semaine a été marquée par la signature de trois contrats de relance et de transition écologique (CRTE) entre l'État et trois intercommunalités de Loire-Atlantique.

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique. Ces contrats ont pour objectifs :

- de contribuer à la réussite du Plan de Relance dans les territoires en impliquant toutes les collectivités ;
- de permettre, sur la durée du mandat municipal, la concrétisation de projets de territoire qui intégreront une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture…) ;
- de simplifier le paysage contractuel en rapprochant les dispositifs contractuels de l'État, de la Région, du Département et des différents partenaires, au service des spécificités et enjeux de chaque territoire de projet.

Depuis septembre 2021, 8 CRTE ont été signés dans le département : Grand Lieu Communauté le 30 septembre, Châteaubriant-Derval le 14 octobre en présence du Secrétaire d'État à la Ruralité Joël GIRAUD, Erdre et Gesvres et Sud Retz Atlantique le 21 octobre, Cap Atlantique et Sèvre et Loire en présence de Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Nozay le 28 octobre et Pornic Agglo Pays de Retz le 4 novembre.

Trois autres CRTE ont été signés cette semaine : le 9 novembre avec la communauté de communes Sud Estuaire et Clisson Sèvre et Maine Agglo et le 10 novembre avec la communauté de communes de la Région de la Blain.

Au total, 16 CRTE seront signés d'ici la fin de l'année 2021.

Signature du CRTE de Clisson Sèvre et Maine Agglo

Le mardi 9 novembre, à Clisson, l'État, représenté par Pascal OTHEGUY, secrétaire général de la préfecture de la Loire-Atlantique a contractualisé avec Jean-Guy CORNU, président de Clisson Sèvre et Maine Agglo en signant le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) de Clisson Sèvre et Maine Agglo en présence de Maurice PERRION, conseiller régional des Pays-de-la-Loire, et des maires des communes membres de l'intercommunalité.

Ce CRTE concerne également les 16 communes de l'intercommunalité et ses 56 000 habitants. Il fixe les priorités d'actions pour ces prochaines années, notamment en matière de mobilités douces, de rénovation énergétique et de revitalisation.

A ce jour, l'État a engagé plus de 7,8 millions d'euros de subventions pour des projets bénéficiant au territoire de Clisson Sèvre et Maine Agglo au titre du Plan de relance.

Signature du CRTE du Sud Estuaire

En présence des maires des communes membres de la communauté de communes, Michel BERGUE, sous-préfet de Saint-Nazaire, et Yannick MOREZ, président de la communauté de communes du Sud Estuaire (CCSE), ont signé le mardi 9 novembre le contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) de la communauté de communes, avec Jean CHARRIER, vice-président du conseil départemental de Loire-Atlantique et Gilles BONNY, directeur régional adjoint de la Banque des Territoires.

Ce CRTE permettra de soutenir l'intercommunalité, ses 6 communes membres et ses 30 000 habitants dans la définition et la mise en œuvre d'un projet solidaire qui conjugue attractivité touristique, qualité de vie et développement durable.

Le CRRTE de la communauté de communes du Sud Estuaire a d'ores et déjà bénéficié des crédits du Plan de relance, dont il incarne la déclinaison territoriale. L'État a ainsi apporté plus de 877 464 euros de subventions de soutien à l'investissement local et 1, 203 millions d'euros de subventions dans le cadre de France relance, au territoire de Sud Estuaire en 2020 et 2021.

Signature du CRTE de la communauté de communes de la Région de Blain

Mercredi 10 novembre à Blain, l'État, représenté par Pierre CHAULEUR, sous-préfet de l'arrondissement de Châteaubriant-Ancenis, a contractualisé avec Rita SCHLADT, présidente de la communauté de communes du Pays de Blain en signant le contrat de ruralité, de relance et de transition écologique (CRRTE) de la communauté de communes du Pays de Blain en présence de Jean-Michel BUF, conseiller régional des Pays-de-la-Loire et de Chloé GIRADOT MOITIE, vice présidente du conseil départemental de la Loire-Atlantique.

Ce CRRTE concerne également les 4 communes de l'intercommunalité et ses 16 253 habitants et fixe les priorités d'actions visant à réussir la transition écologique, à développer et renforcer l'attractivité économique du territoire et à réduire les inégalités et porter la solidarité comme véritable enjeu du territoire.

À ce jour, l'État a engagé 2,6 millions d'euros de subventions pour des projets bénéficiant au territoire du Pays de Blain dont 1,3 millions au titre du Plan de relance 2021.

Plusieurs projets sont inscrits dans le CRRTE comme notamment le développement des liaisons douces dont la création d'une boucle cyclotouristique entre le Canal de Nantes à Brest et la Forêt du Gâvre, la rénovation énergétique des bâtiments publics (écoles notamment), l'amélioration du traitement des eaux usées et du tri des déchets, l'aménagement d'un parc d'activité économique à Blain.

Préfecture de la Loire-Atlantique

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray – BP 33515
44035 Nantes